

Conseil municipal | Séance du 17 octobre 2024

Extrait du registre des délibérations

Délibération n°2024-10-17-8 | Finances communales - Budget principal de la Ville - Décision modificative n°2-2024
Sur le rapport de Madame Ravache Anne-Emilie

Nombre de conseiller-es en exercice : 35

Nombre de conseiller-es présent-es à l'ouverture de la séance : 24

Date de convocation : 11 octobre 2024

L'An deux mille vingt-quatre, le 17 octobre, à 18h30, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Joachim Moyse, Maire.

Etaient présent-es :

Monsieur Joachim Moyse, Madame Anne-Emilie Ravache, Monsieur Pascal Le Cousin, Madame Léa Pawelski, Madame Murielle Mour, Madame Nicole Auvray, Monsieur Didier Quint, Madame Catherine Olivier, Monsieur Gabriel Moba M'Builu, Monsieur Francis Schilliger, Monsieur Ahmed Akkari, Monsieur Dominique Grévrard, Monsieur Edouard Bénard, Madame Najia Atif, Madame Marie-Pierre Rodriguez, Madame Florence Boucard, Monsieur José Gonçalves, Monsieur Grégory Leconte, Monsieur Johan Quérue!l, Madame Alia Cheikh, Monsieur Serge Gouet, Madame Karine Pégon, Monsieur Fabien Leseigneur, Monsieur Hubert Wulfranc.

Etaient excusé-es avec pouvoir :

Monsieur Mathieu Vilela donne pouvoir à Monsieur Pascal Le Cousin, Madame Aube Grandfond-Cassius donne pouvoir à Madame Anne-Emilie Ravache, Madame Juliette Biville donne pouvoir à Monsieur Grégory Leconte, Madame Carolanne Langlois donne pouvoir à Monsieur Francis Schilliger, Monsieur Jocelyn Chéron donne pouvoir à Monsieur Fabien Leseigneur, Madame Lise Lambert donne pouvoir à Monsieur Johan Quérue!l.

Etaient excusé-es :

Monsieur David Fontaine, Madame Laëtitia Le Behec, Monsieur Brahim Charafi, Madame Noura Hamiche, Madame Virginie Safe.

Secrétaire de séance :

Madame Léa Pawelski

Exposé des motifs :

Les décisions modificatives sont destinées à procéder en cours d'année, après le vote du budget primitif et le budget supplémentaire à des ajustements comptables.

Il s'agit d'adopter la décision modificative n°2 du budget principal de la ville.

Compte-tenu de ces éléments d'informations, il est proposé d'adopter la délibération suivante :

Le Conseil municipal,

Vu :

- Le Code général des collectivités territoriales notamment son article L1612-1 à L1612-20 et L2311-1 à L2343-2,
- L'instruction budgétaire et comptable M57,
- La délibération n°2023-12-14-6 du Conseil municipal du 14 décembre 2023 adoptant le budget primitif du budget principal de la ville pour l'exercice 2024,
- La délibération n°2024-03-28-19 du Conseil municipal du 28 mars 2024 adoptant le budget supplémentaire du budget principal de la ville pour l'exercice 2024,
- La délibération n°2024-06-27-9 du Conseil municipal du 27 juin 2024 adoptant la décision modificative n°1 du budget principal de la ville pour l'exercice 2024,

Considérant :

- La nécessité d'ajuster les crédits de dépenses et de recettes,

Décide :

- D'adopter la décision modificative n°2 - 2024 comme suit :

I . SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES					625 309,00 €
Direction	Objet	Nature comptable	chapitre	Montant	
DASE	▪ Prestations extérieurs : frais de séjours	611	011	24 009,00 €	
DBM	▪ Autres services extérieurs	6288	011	-2 000,00 €	
	▪ Autres matières et fournitures	6068	011	1 500,00 €	
	▪ Publications, publicité, divers	6238	011	700,00 €	
DCAFE	▪ Subvention festival du livre	65748	65	2 000,00 €	
DASE	▪ Médecine du travail	6475	012	-4 400,00 €	
	▪ Autres produits pharmaceutiques écoles	60668	011	4 400,00 €	
DCRC	▪ Fêtes et cérémonies	6232	011	-6 991,52 €	
DCAFE	▪ Guso rémunération		012	6 991,52 €	
DCSJ	▪ Indemnités emploi civique	64138	012	-1 820,00 €	
	▪ Alimentation	60623	011	1 820,00 €	
	▪ Autres services extérieurs	6288	011	300,00 €	
	▪ Bourses	65131	65	-2 000,00 €	
DDS	▪ Autres services extérieurs	6288	011	-7 650,00 €	
DRM	▪ Alimentation	60623	011	180 000,00 €	
SPORT	▪ Autres services extérieurs	6288	011	-3 070,00 €	
DFCP	▪ Provisions finances		011	431 520,00 €	
RECETTES					625 309,00 €
Direction	Objet	Nature comptable	chapitre	montant	
DASE	▪ Subvention CAF : Animalins	747888	74	200 000,00 €	
DRM	▪ Remboursement de frais	70872	70	246 800,00 €	
DST	▪ Participation convention CITEO	70878	70	63 509,00 €	
DRRH	▪ Atténuations de charges	6419	013	115 000,00 €	

II. SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES					842 749,00 €
Directions	Objet	Nature comptable	chapitre	montant	
DASE	▪ Travaux d'aménagement salles de changes et point d'eau MPE Anne Frank	21351	21	11 529,00 €	
DBM	▪ Concessions droits similaires	2051	20	-2 350,00 €	
	▪ Autres matériels	2188	21	150,00 €	
DCSJ	▪ Autres Matériels de bureau	21848	21	200,00 €	
	▪ Autres Matériels informatique	21838	21	1 500,00 €	
DDS	▪ Etudes : création centre de santé	2031	20	7 650,00 €	
DDT	▪ Travaux démolition site Rollin : convention EPFN	21352	21	21 000,00 €	
DST	▪ Travaux Ecole Roland Leroy	2313	23	800 000,00 €	
SPORT	▪ Autres matériels	2188	21	3 070,00 €	
RECETTES					842 749,00 €
Directions	Objet	Nature comptable	chapitre	montant	
DDS	▪ Subvention ARS : création centre de santé	1311	13	5 000,00 €	
DST	▪ Subvention Ecole Roland Leroy	1321/13251	13	-726 324,58 €	
DASE	▪ Subvention CAF petite enfance	1328	13	11 529,00 €	
DFCP	▪ Emprunt	1641	16	1 552 544,58 €	

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte à l'Unanimité la délibération, par 30 votes pour.

Pour extrait conforme

Monsieur Joachim Moysse

Madame Léa Pawelski

Maire

Secrétaire de séance

Accusé certifié exécutoire

Réception en préfecture : 18/10/2024

Identifiant de télétransmission : 76-217605757-20241017-lmc136091-DE-1-1

Affiché ou notifié le 23 octobre 2024